FORMULAIRE DE DEMANDE AIDES

MODIFICATION DE LA MOTORISATION THERMIQUE EN ÉLECTRIQUE

PARTICULIER

# PrÉambule

Au titre de la solidarité, la ville de Reims accompagne les foyers les plus défavorisés, habitant ou travaillant dans la ZFEm pour la modification d’un véhicule non classé à CRIT’AIR 3 thermique en véhicule électrique.

# AVANT DE COMMENCER

Renseignez-vous sur le montant et les conditions à remplir pour bénéficier de l’aide en téléchargeant le règlement de l’opération : [www.reims.fr](http://www.reims.fr)

Pièces justificatives sur le bénéficiaire

* Copie recto-verso de la carte nationale d’identité, du passeport ou du titre de séjour, en cours de validité ;
* Copie d’un justificatif de domicile de moins de trois mois (facture d’eau, d’électricité, avis d’imposition, quittance de loyer…) ;
* Copie de la dernière feuille d’imposition justifiant d’un revenu net fiscal annuel ;
* Relevé d’identité bancaire ;
* Le cas échéant, justificatifs attestant que la personne travaille dans la zone à faibles émissions (attestation de l’employeur, autorisation de la collectivité pour les marchés ambulants…).

Pieces justificatives pour le changement de motorisation

* Copie de la facture acquittée du changement de motorisation du véhicule, objet de la demande de subvention, à son nom propre, prénom et adresse, et qui doit être postérieure à la mise en place de cette mesure. Elle mentionne le nom et adresse du professionnel habilité et le type de matériel posé ;
* Certificat d’immatriculation du véhicule au nom du bénéficiaire.

# 1. IdentitÉ du bÉnÉficiaire

[ ]  Madame [ ]  Monsieur

Nom, prénom : Cliquez ici pour taper du texte.

Date et lieu de naissance : Cliquez ici pour entrer une date. à Cliquez ici pour taper du texte.

Adresse du domicile : Cliquez ici pour taper du texte.

Téléphone : Cliquez ici pour taper du texte. Portable : Cliquez ici pour taper du texte.

Courriel : Cliquez ici pour taper du texte.

Profession : Cliquez ici pour taper du texte.

Organisme ou raison sociale :Cliquez ici pour taper du texte.

Adresse de l’employeur :Cliquez ici pour taper du texte.

Adresse du lieu de travail : Cliquez ici pour taper du texte. Lieu de travail dans la ZFEm oui [ ]  non [ ]

Revenu Fiscal de Référence (fournir la copie de l’avis d’imposition)

Année n -1 :Cliquez ici pour taper du texte.

Nombre de parts fiscales Année n -1 :Cliquez ici pour taper du texte.

# 2. Informations sur LE VÉHICULE modifiÉ

**Motorisation :**

[ ]  Diesel ¨ [ ]  Essence ¨[ ]  Autre : ……………………………..

**Type de véhicule :**

[ ]  Véhicule léger

[ ]  Petit Véhicule Utilitaire Léger **≤** 2.5t ¨

**Date de 1re immatriculation du véhicule :** ……………………………..

**N° de vignette Crit’Air du véhicule :**

[ ]  Non classé ¨ [ ]  Crit’Air 5 ¨ [ ]  Crit’Air 4 ¨ [ ]  Crit’Air 3

# 3. Typologie de la modification de motorisation

Type de matériel : Cliquez ici pour taper du texte.

Numéro d’homologation : Cliquez ici pour taper du texte.

Nom et adresse du garage : Cliquez ici pour taper du texte.

Numéro d’habilitation :Cliquez ici pour taper du texte.

|  |  |
| --- | --- |
| **INVESTISSEMENT** | **COUT HT** |
| Coût du changement de motorisation |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **RESSOURCES** | **MONTANT HT** |
| Prime au rétrofit de l’État |  |

# 4. Attestattion SUR L’HONNEUR

Le bénéficiaire déclare avoir pris connaissance du règlement d’octroi et d’en respecter les conditions.

Le demandeur certifie exact les renseignements inscrits dans ce dossier et s’engage à fournir à la ville de Reims toutes les informations jugées utiles pour compléter la demande et suivre sa réalisation.

Le demandeur s’engage à ne pas avoir déjà bénéficié auparavant d’une aide de la ville de Reims pour le changement de motorisation d’un véhicule à faibles émissions.

Le demandeur doit respecter l’intensité maximale du cumul des aides.

Pour un véhicule modifié, le demandeur s’engage à ne pas revendre le véhicule et à fournir la preuve, à toute demande de la ville de Reims, de la possession du véhicule pendant la durée de deux ans.

Le demandeur autorise la ville de Reims à le contacter, dans un délai de 2 ans à compter de la notification d’attribution de la subvention, pour un éventuel témoignage et à prendre des photos que la collectivité pourra exploiter pour promouvoir ce dispositif de subvention auprès d’autres bénéficiaires potentiels.

Le demandeur autorise la ville de Reims à opérer une publicité de la subvention allouée sans toutefois que ne soient diffusées des informations à caractère personnel sur le bénéficiaire.

Fait à ............................................................................... le ........................................................

Nom et qualité du signataire : ....................................................................................................

Signature :